

Élections à la Fonction publique d'État : la FSU confirme sa première place !

Les élections professionnelles dans la Fonction publique étaient un rendez-vous social majeur. Le vote direct des personnels aux comités techniques pour établir la représentativité des organisations syndicales, un élément fondamental du paysage syndical.

La FSU reste la première organisation de la Fonction publique d'Etat !

Pour autant, des dysfonctionnements graves sont apparus au cours de ces élections ne permettant pas à tous les personnels d'être représentés normalement. C'est particulièrement le cas à l'Education Nationale où des dizaines de milliers de personnels ont été empêchés de voter. Au total c'est une baisse de plus de 20 points de participation. La FSU attend les explications du Ministre de l'Education Nationale sur cette situation et demande une commission d'enquête. Par ailleurs, les élections ont dû être reportées à la Justice. Cela reste inacceptable.

Mais les personnels ont exprimé leur volonté de déjouer tous les pièges du gouvernement. Aujourd'hui, la FSU confirme largement sa place de première organisation syndicale à l'Education Nationale et à l'Agriculture et elle progresse dans les autres ministères où elle a présenté des listes. Elle reste ainsi une force essentielle dans la Fonction publique pour représenter les personnels à tous les niveaux et porter leurs exigences.

Le contexte de crise économique et sociale pèse essentiellement sur les salariés. Le gouvernement remet en cause la Fonction Publique, dégradant chaque jour un peu plus la qualité des services aux publics et les conditions de travail des agents. Dans ce contexte, la FSU est déterminée à poursuivre avec tous les personnels dans la voie d'un syndicalisme unitaire d'action et de propositions pour donner un avenir à la Fonction Publique, à ses personnels et pour construire un avenir plus démocratique !

Pour finir, la FSU accroît sa représentativité dans la Fonction Publique d'Etat :

- Dans l'Education Nationale, elle confirme sa place de première Fédération Syndicale avec une avance conséquente (plus du double de voix) par rapport à la seconde organisation syndicale. Elle totalise 7 sièges.
- Au ministère du Travail et de l'Emploi, la FSU progresse de 3,79 points et obtient 2 sièges.
- Au ministère de l'agriculture, la FSU est la première organisation avec 30.8% de voix, elle obtient donc 5 sièges.
- A l'écologie (MEDDTL), la FSU rentre à nouveau au ministère et elle acquiert 1 siège.
- Tout comme à la Caisse Des Dépôts et des Consignations où la FSU obtient un siège.
- Enfin, la FSU rentre au Comité Interministériel (santé-jeunesse, vie associative, solidarités, cohésion sociale, ville et sports) en obtenant un siège.

